

## **De nouvelles mesures pour faire face aux ruptures de stock des médicaments**

Abderrahim DERRAJI - 2022-09-05 20:07:36 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Par la décision n° 459 du 22 août 2022 relative au stock stratégique national en médicaments et produits de santé, le ministre de la Santé et de la protection sociale a rappelé qu'il travaille à la mise en place du «Plan national de lutte contre les ruptures d'approvisionnement de médicaments et produits de santé» dans le cadre de la nouvelle Politique pharmaceutique nationale. En attendant ce Plan, le ministère de la Santé et de la protection sociale a décidé de se mobiliser pour la constitution et la sécurisation du stock stratégique national des médicaments et produits de santé sujets à des pénuries ou de perturbations d'approvisionnement actuelles ou potentielles pour les 12 prochains mois. Il a aussi décidé de mettre en place un Comité de pilotage, regroupant les parties prenantes, qui sera chargé d'identifier des besoins en médicaments et produits de santé concernés par ce stock stratégique, en particulier les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM). Ce Comité sera également chargé d'identifier des mesures qui seront mises en place pour assurer un approvisionnement continu des professionnels de la santé des secteurs public et privé et une prise en charge sans interruption des patients. Le ministère de la Santé et de la protection sociale procédera à une évaluation trimestrielle du stock stratégique nationale et décidera et implémentera les mesures nécessaires pour sa sauvegarde. Le ministère Santé et de la protection sociale a également exhorté l'ensemble des professionnels de la santé du secteur public et privé à travailler en étroite collaboration avec le Comité de pilotage pour réussir le recueil et l'identification des besoins et mesures nécessaires à la constitution et à la sauvegarde du stock stratégique national.